



CARUM

Club des Anesthésistes-Réanimateurs
et Urgentistes Militaires

Président

**MCS Jean Marie
Rousseau**

Trésorier

MC Eric Morell

Secrétaire

MC Pierre Le Dreff

Le Club des Anesthésistes-Réanimateurs et Urgentistes Militaires (CARUM) a été créé en 1998. Il est présent à la « Journée des Clubs » du Congrès national de la Société française d'anesthésie et de réanimation (Sfar) depuis 1999 et au Congrès Urgences depuis 2004.

Nous vous incitons à aller consulter le site internet « carum.org ». Vous y trouverez : des informations sur l'association, les anciens numéros de la revue « Réanoxyo », un forum, et un agenda qui regroupe les principales réunions organisées par le Carum ou auxquelles il participe.

Le CARUM doit être un espace de dialogue et de réflexion dont les domaines affichés « d'expertise » sont : les Opex, la médecine de guerre, les situations d'exception, la traumatologie, la balistique, la médecine tropicale...

Pour poursuivre et développer ces activités, le CARUM a besoin de votre collaboration (communications, articles pour « Réanoxyo », projets d'étude, etc...) et surtout du soutien de tous, anesthésistes-réanimateurs, urgentistes, de carrière ou réservistes, médecins ou infirmiers, par l'intermédiaire de la cotisation annuelle.

Le conseil d'administration du Carum a décidé le 21 janvier 2009 de modifier les conditions d'abonnement à la revue Réanoxyo., de façon à améliorer la qualité de nos prestations.

L'adhésion au Carum implique l'abonnement à la revue pour une somme totale de 20 €. Les non adhérents au Carum pourront également obtenir les 3 numéros annuels de la revue pour une somme de 30 €.

Par cette action, nous pourrions conserver une revue de qualité qui soit un complément essentiel non seulement pour les anesthésistes réanimateurs et urgentistes militaires mais également pour tous ceux qui sont impliqués dans la médecine humanitaire et de catastrophe.

Bien cordialement

Le président :

MCS Jean Marie Rousseau

Cotisation au CARUM et abonnement Réanoxyo pour 2009

Document à renseigner avec le maximum d'attention. Photocopie possible ou téléchargeable sur le site www.carum.org

Nom : Prénom : Grade : Fonction :

Adresse Professionnelle : Ville : Code postal :

Tél : Portable : **E-mail** :

.....

Adresse Personnelle : Ville : Code postal :

Tél : Portable : **E-mail** :

.....

Spécialité : Anesthésiste-Réanimateur ; Urgentiste ; Médecin d'unité ; IADE ; IDE ; Autre (préciser) :

Titre : Agrégé du SSA ; Spécialiste du SSA ; Assistant du SSA ; Interne des Hôpitaux ; Cadre ; Autre (préciser) :

Statut : De carrière Réserviste Autre (préciser) :

.....

Cotisation au CARUM 2009	Institutions *	Agrégés, MCS et Civils	Spécialistes et Officiers supérieurs	Assistants, Internes et Médecins	IADE et IDE
	100 €	50 €	30 €	20 €	15 €

Abonnement à la revue	Membres cotisants au CARUM	Sans cotisation CARUM
	20€	30€

* Sous le terme d'« institution », il faut entendre tout ce qui, n'est pas une personne. Entrent sous cette dénomination, les bibliothèques, les hôpitaux, les directions, les inspections, etc... Les modalités de paiement sont les suivantes : demander au trésorier, par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse suivante : eric-j.morell@laposte.net, un RIB qui permettra de faire un versement directement sur le compte du CARUM.

Cotisation par chèque à l'**ordre du CARUM**

A retourner à : E. Morell- Service d'Anesthésie-Réanimation - CARUM-Réanoxyo - HIA Bégin - 94160 St Mandé